

Le «niveau de vie» une notion non représentative du vécu des retraités

On considère la totalité des revenus perçus par un foyer fiscal et non une personne physique. Ces revenus sont calculés en net et cumulent les rémunérations, les pensions, les revenus du capital ainsi que toutes les aides et subventions que l'un ou l'autre des membres du foyer fiscal reçoit.

Ce total est ensuite divisé par l'effectif du foyer fiscal. Dans cet effectif, le premier membre compte pour une Unité de Consommation (UC) et les autres pour 0,5 sauf les enfants de moins de 13 ans qui ne comptent que pour 0,3. Il devient alors aisé de faire des comparaisons et c'est ainsi que l'on entend ou lit fréquemment que le «niveau de vie» des retraités est de 95 ou 96% de celui des actifs

Apprécié des journalistes et des polémistes qui l'utilisent pour stigmatiser les retraités qui se font alors traiter de nantis, ce concept présente sans doute un intérêt pour mesurer l'évolution des choses dans un cadre macroéconomique mais il ne correspond en rien à la réalité que connaissent et vivent les retraités. Aucun retraité ne ressemble au « retraité moyen » de la statistique, pas plus d'ailleurs que l'« actif moyen ». Personne n'a jamais rencontré ni l'un ni l'autre et la moyenne, objet fétiche des simplificateurs donne peut-être des idées, mais elle cache l'essentiel.

Le calcul en Unité de Consommation présente une apparence de logique dont il serait sot de contester le principe mais la composition d'un foyer d'actifs ne se modifie pas au lendemain du jour où il se transforme en foyer de retraités. Et pourtant les ressources diminuent et le foyer est loin de se retrouver à l'identique de sa situation précédente.